

1 Contexte

La proposition de réaliser le «Réseau patrimoine Montréal» (RPM) a fait l'objet d'un consensus au Sommet de Montréal et a été retenue comme projet prioritaire à réaliser en 2003. Elle est complémentaire avec la proposition que la Ville de Montréal endosse les principes et définitions internationaux en matière de patrimoine, exprimés notamment dans la Déclaration québécoise du patrimoine. Elle rejoint un vœu exprimé depuis longtemps par le milieu du patrimoine montréalais, dont témoignent notamment des initiatives comme «Patrimoine en marche 92» et «Le grand calendrier du patrimoine».

Le RPM pourrait ainsi constituer un élément important de la politique du patrimoine de Montréal actuellement en préparation.

2 Description du Réseau patrimoine Montréal

Le «Réseau patrimoine Montréal» (RPM) est un réseau vivant et dynamique d'information sur les divers aspects du patrimoine montréalais et notamment les lieux patrimoniaux. **Il fait la promotion d'activités de diffusion en patrimoine.** Dans ce but, il réunit et met à contribution de manière concertée, à partir d'une structure centrale, un grand nombre de ressources en matière de culture patrimoniale, en vue de rejoindre efficacement le plus vaste public possible. Il constitue une instance de coordination des actions de diffusion en patrimoine sur le territoire de la Ville.

2.1. Ses acteurs

Ce sont ceux qui assurent actuellement la diffusion du patrimoine montréalais. Ce sont autant les équipements municipaux (maisons de la culture, musées, bibliothèques, centres culturels) que privés, associatifs et institutionnels (sociétés d'histoire, musées, organisateurs d'événements thématiques, animateurs de lieux patrimoniaux et de centres d'interprétation, guides de visites patrimoniales, etc.). Le RPM lui-même est un OSBL nouveau, à être formé par les acteurs en partenariat, et qui cherche à optimiser leurs actions de promotion.

2.2. Ses objets

Ce sont les éléments du patrimoine montréalais pouvant faire l'objet d'une découverte, d'une prise de connaissance par le public. Ce sont les édifices, les paysages, les œuvres d'art, les œuvres commémoratives, les sites archéologiques, les musées, les centres d'archives, les centres d'interprétation, les circuits thématiques, etc.

2.3. Ses moyens

Le balisage du territoire et l'identification de lieux et d'immeubles, la production et la gestion d'outils de promotion (imprimés, site web, service d'information, billetterie). L'opération d'un bureau de coordination qui produit et tient à jour les outils de promotion, maximise les échanges entre les partenaires et l'interconnectivité entre les éléments du réseau. Une table de concertation entre les partenaires qui fait l'évaluation des résultats et la planification du développement progressif du réseau.

3 Objectifs du Réseau patrimoine Montréal

Les objectifs principaux qui sous-tendent un tel réseau sont essentiellement les suivants :

3.1 Rendre accessible et intelligible le patrimoine montréalais :

Le patrimoine sous toutes ses formes ne peut être valorisé, respecté et conservé que dans la mesure où il est présent à l'esprit de l'ensemble de la population. C'est donc le premier but du RPM, celui dont découlent les autres objectifs. Le RPM est d'abord un système mis en place pour mieux faire connaître et apprécier le patrimoine montréalais. L'atteinte de cet objectif nécessite une action concertée de tous les intervenants en patrimoine. Cette action doit porter sur l'ensemble des aspects du patrimoine montréalais. Une structure organisationnelle et un mode de gestion du RPM qui rendent cette action opérationnelle devront être définis.

3.2 Renforcer l'identité montréalaise, sa diversité et sa richesse, dans le contexte de la nouvelle Ville :

L'histoire des différents arrondissements de Montréal forme un tout et le patrimoine qui en témoigne est présent partout sur le territoire de la nouvelle Ville. Pour qu'il y ait, de la part de la population, appropriation symbolique de l'histoire et du territoire de Montréal, les divers éléments de son patrimoine doivent être reliés entre eux, leurs rapports, leurs enchaînements historiques et leurs sens globaux doivent être rendus intelligibles.

3.3 Doter Montréal d'une offre patrimoniale améliorée, à la fois richesse culturelle et attrait touristique :

Le RPM vise également à mieux représenter et promouvoir l'offre patrimoniale montréalaise sur l'ensemble du territoire. Il doit permettre, à partir de l'une ou l'autre de ses portes d'entrée (qu'il s'agisse du vieux Montréal, d'un site web, d'un musée, d'une bibliothèque, d'un bureau d'information touristique, d'un panneau d'interprétation ou de tout point d'intérêt patrimonial situé dans un arrondissement) de percevoir l'ensemble de l'offre patrimoniale et de répondre à cette offre. À l'offre patrimoniale comme telle peut également se greffer toute autre information de nature technique, tout service aux propriétaires, toute indication utile aux chercheurs. De même, les recherches spécialisées, thèses universitaires, études et publications en patrimoine, ainsi que banques de ressources techniques spécialisées doivent nourrir et inspirer les diffuseurs du RPM et être rendues disponibles au public. Il doit y avoir perméabilité entre ces différents champs d'intérêt et d'action.

3.4 Favoriser la coordination et la planification des actions de tous les intervenants dans la mise en valeur du patrimoine montréalais :

Le RPM aura des effets bénéfiques multiples en termes de coordination des efforts et de planification de l'action de l'ensemble des intervenants. Il peut être doté d'une table de concertation qui soit un lieu d'évaluation des besoins sur le territoire, de discussion de nouvelles initiatives et d'orientations des actions en fonction de cibles prioritaires communes .

La gestion courante du RPM peut favoriser l'optimisation de ses éléments par la collaboration et l'échange d'informations entre les acteurs, la mise en commun des expertises, la circulation des expositions et la production d'outils communs de promotion.

4 Mise en place

4.1 Les inventaires

Les inventaires préliminaires nécessaires à la mise en place du RPM sont:

- Un inventaire des **ressources patrimoniales matérielles sur le territoire** : Il s'agit d'identifier les objets qui balisent le territoire, lui donnent son caractère patrimonial, et peuvent constituer des repères identifiables. Il vise à préciser la nature et les caractéristiques des édifices, paysages, sites archéologiques, œuvres d'art et commémoratives, institutions et lieux visitables, ainsi que tous les autres lieux patrimoniaux;

- Un inventaire des **acteurs du milieu patrimonial** : Il s'agit d'identifier et de connaître les missions des divers diffuseurs publics ou privés, sociétés d'histoire, de généalogie, d'archéologie, organismes diffuseurs du patrimoine d'expression, ressources patrimoniales des communautés culturelles, musées, centres d'archives, organisateurs de visites guidées, d'événements récurrents et animateurs du patrimoine. Du côté municipal, on pourra y retrouver les bibliothèques, maisons de la culture, centres culturels et musées métropolitains et d'arrondissements, *l'Opération patrimoine architectural*. Il sera nécessaire d'orienter et de concentrer cet inventaire sur les acteurs qui sont susceptibles de participer activement au RPM ;
- Un inventaire des ressources financières actuellement disponibles pour soutenir la diffusion du patrimoine montréalais, qu'elles soient publiques, privées, fédérales, provinciales ou municipales.

4.2 L'étape de consultation

Le concept du RPM, ses objectifs et son mode de fonctionnement s'appuient largement sur la participation et l'expertise des acteurs du milieu du patrimoine. Il est nécessaire qu'il y ait consensus entre les pouvoirs publics et le milieu associatif sur chacune de ces questions pour réaliser avec succès la mise place du RPM. Une consultation de ces acteurs s'impose. Il est souhaitable que cette consultation prenne la forme d'une grande rencontre organisée en ateliers et plénière, permettant au plus grand nombre de s'exprimer tout en faisant le tour de l'ensemble des aspects de la question. Il n'est pas exclu qu'une telle rencontre devienne un rendez-vous annuel des acteurs de la diffusion du patrimoine montréalais.

On sait que la consultation publique sur la politique du patrimoine est prévue en février/mars 2004. Par conséquent, la rencontre élargie avec les acteurs du RPM devrait se tenir en décembre 2003 / janvier 2004.

4.3 Le modèle d'organisation

À partir des consensus établis lors de la consultation sur le concept, les objectifs et les grandes lignes de son mode de fonctionnement, on peut proposer une structure organisationnelle pour le RPM. Cette structure devra répondre aux besoins du RPM qui :

- constituera un **lieu de concertation permanente** des acteurs publics et privés de la diffusion et de la promotion du patrimoine montréalais, pour l'évaluation et la planification;

- et un **bureau de coordination et de maintenance** du réseau pour ce qui est de la conception et la production d'outils de promotion regroupée, du maintien d'un service d'information au public, de la gestion du site web, de la recherche et de l'ajout de nouveaux éléments.

4.4 Le fonctionnement

Dès la mise sur pied du RPM, les bailleurs de fonds doivent être conscients de la nécessité de planifier l'apport essentiel de ressources suffisantes à son fonctionnement dans la durée. Les retombées du RPM sur le milieu de la diffusion du patrimoine montréalais, qui a grandement besoin de renforts, risquent d'être très positives. Le sentiment d'appartenance, la qualité de vie et le développement touristiques sont également des retombées à prévoir de la mise en place d'un tel réseau.

D'autres projets relatifs à la promotion du patrimoine pourront avoir des incidences sur le RPM, l'enrichir ou le compléter. À titre d'exemple, le projet d'une «Maison du patrimoine», s'il voit le jour, constituera le lieu d'accueil tout naturel du Réseau patrimoine Montréal.

Service du développement culturel
 Direction des activités culturelles
 Document produit par la Division équipements, patrimoine et art public

L'ORGANISATION INTERNE DE L'ACTION PATRIMONIALE MUNICIPALE

OBJET	<p>Il y a , à la Ville de Montréal, de multiples actions en patrimoine, menées par des acteurs aux expertises et mandats très variés, dans les services corporatifs et en arrondissement.</p> <p>Il s'agit des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> .de conservation et de mise en valeur et de gestion des biens municipaux à valeur patrimoniale, .de diffusion du patrimoine, .de soutien au patrimoine en partenariat avec le milieu culturel, et .d'encadrement réglementaire et légal du patrimoine bâti et archéologique montréalais <p>L'organisation interne de l'action patrimoniale municipale est un enjeu important de la politique du patrimoine de la Ville.</p>
ACTEURS DIRECTS	<ul style="list-style-type: none"> .La Direction des immeubles .La Section des archives du Greffe .Le Service des équipements scientifiques .Les arrondissements .Le Service du développement culturel bibliothèques services et projets réseau équipements, patrimoine et art public .La Société de développement de Montréal .Le Service des parcs, espaces verts, loisirs et sports .Le Service du développement économique et du développement urbain Le Conseil des arts de Montréal Le Conseil du Patrimoine de Montréal
ACTEURS INDIRECTS	<p>La Commission permanente du Conseil sur les arts, le patrimoine et la culture</p>
CONTEXTE ET ÉTAT DE LA SITUATION	<p>Dans une structure administrative et politique complexe, les actions en patrimoine sont confiées à des acteurs situés soit dans des services distincts, soit à l'intérieur d'un même service sans être appelés nécessairement à collaborer dans</p>

	<p>leurs fonctions régulières, soit dans des arrondissements très décentralisés .</p> <p>Ce mode de fonctionnement, pour ce qui a trait spécifiquement à l'action en patrimoine, n'a pas été planifié mais est plutôt hérité de l'histoire de la Ville et de l'évolution de ses différents services. Il est dû également à la nature très diversifiée de ce qui constitue le patrimoine et des rôles que la Ville joue à cet égard.</p>
ACQUIS	<p>La diversité :</p> <p>La nature des activités et responsabilités de la Ville a fait en sorte qu'elle constitue des collections fort précieuses qu'elle seule pouvait constituer :</p> <ul style="list-style-type: none"> .ses archives .les collections de la bibliothèque centrale .ses plans d'immeubles municipaux .ses œuvres d'art public .ses collections archéologiques <p>Elle a acquis d'autres biens à la faveur de mandats spécifiques qu'elle s'est donnés au fil de son histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> .ses collections d'œuvres d'art .ses collections scientifiques <p>Elle mène des actions de gestion, de mise en valeur et de diffusion du patrimoine montréalais :</p> <ul style="list-style-type: none"> .l'entretien des ses immeubles significatifs .ses musées .ses actions en recyclage d'immeubles à des fins culturelles <p>Elle mène des actions de soutien au patrimoine en partenariat avec le milieu culturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> .programmes de soutien aux organismes culturels <ul style="list-style-type: none"> soutien à la diffusion soutien aux promoteurs d'équipements culturels soutien à la mise en marché soutien aux jeunes organismes soutien aux festivals et événements soutien à l'interculturalisme .actions de diffusion à travers ses maisons de la culture et autres lieux municipaux de diffusion culturelle en arrondissements .actions de diffusion du patrimoine d'expression de la Division des loisirs et de la pratique culturelle <p>Elle mène des actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine architectural à haute visibilité, notamment</p>

	<p>par le biais de l'Opération patrimoine architectural, impliquant les propriétaires de résidences, de commerces et d'équipements industriels et d'édifices à bureaux.</p> <p>Elle agit en matière de réglementation de l'urbanisme, de toponymie, et assure l'intégration des enjeux du patrimoine bâti et archéologique au développement urbain</p> <p>La synergie :</p> <p>Il existe une complémentarité entre ces divers types d'actions patrimoniales qui les renforce et en enrichit le sens.</p> <p>Il y a déjà un degré intéressant de collaboration entre différentes unités administratives pour la gestion de certains dossiers en patrimoine.</p>
<p>PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX</p>	<p>La préparation d'une politique du patrimoine pour la Ville de Montréal crée à la fois une occasion exceptionnelle et un défi nouveau en matière de coordination de l'action municipale en patrimoine :</p> <p>Une occasion exceptionnelle :</p> <p>Les travaux préparatoires à l'élaboration de la politique du patrimoine sont l'occasion de faire l'inventaire des ressources, mandats divers et expertises pointues en matière de patrimoine.</p> <p>Ils constituent une occasion de mettre en présence, réellement ou virtuellement, tous les acteurs impliqués en patrimoine à la Ville.</p> <p>Ils permettent de jeter un regard panoramique sur tous les aspects de l'action de la Ville en patrimoine, d'en apprécier la diversité et l'étendue.</p> <p>Un défi nouveau :</p> <p>L'adoption d'une politique du patrimoine engage la Ville à informer son action en fonction des orientations choisies. Elle l'engage aussi à investir des ressources dans la poursuite d'un certain nombre d'objectifs opérationnels. Elle suppose l'adoption d'un mécanisme de suivi des actions sur le long terme.</p> <p>Elle nécessite une coordination accrue des efforts de tous les intervenants internes dans la poursuite des objectifs de</p>

	<p>la politique. La mise en oeuvre de la politique sera facilitée par la mise en commun des expertises en présence, les échanges d'information et la multiplication des liens de collaboration entre les unités impliquées en patrimoine à divers titres.</p> <p>Compte tenu de la décentralisation prononcée de la structure municipale, des efforts accrus de coordination et de communication doivent être faits pour assurer l'efficacité des actions Ville en matière de patrimoine.</p>
<p>PISTES DE SOLUTION</p>	<p>Mandat de concertation :</p> <p>Donner à une unité, à déterminer, un mandat de concertation des intervenants Ville en patrimoine :</p> <p>Ce mandat comprendrait trois aspects :</p> <p>1-Mise en commun des informations :</p> <p>Organiser la mise en commun et la diffusion des informations pertinentes à l'action en patrimoine, qu'il s'agisse d'inventaires, d'études, de projets en cours de réalisation ou de banques de ressources internes et externes, documentaires et professionnelles.</p> <p>2- Mise en commun des expertises :</p> <p>Favoriser, par des rencontres régulières, des activités de communication et de formation, le partage, l'échange et le développement des expertises en présence dans l'appareil municipal, pour les appliquer à la mise en œuvre du plan d'action de la politique du patrimoine.</p> <p>3-Suivi de la mise en œuvre du plan d'action :</p> <p>Effectuer le suivi des réalisations dans le cadre du plan d'action de la politique du patrimoine. Rendre disponibles les informations relatives à ces actions.</p>

Service du développement culturel
 Direction des activités culturelles
 Document produit par la Division équipements, patrimoine et art public

L'ORGANISATION EXTERNE DE LA DIFFUSION DU PATRIMOINE

OBJET	<p>La diffusion du patrimoine montréalais, sur le territoire de la Ville de Montréal, est assurée par un grand nombre d'intervenants qui travaillent à une cause commune sans pour autant être regroupés au sein d'un réseau.</p> <p>La mise en place progressive d'un réseau montréalais de diffusion du patrimoine est un enjeu important de la future politique du patrimoine de Montréal.</p>
ACTEURS DIRECTS	<p>Le Service du développement culturel La direction des sports et des loisirs Les arrondissements, leurs lieux de diffusion, bibliothèques, maisons de la culture et centres de loisirs Le Ministère de la culture et des communications du Québec Les institutions muséales Les sociétés d'histoire et apparentées (milieu associatif) Les sociétés du patrimoine d'expression Les centres d'archives Le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine</p>
ACTEURS INDIRECTS	<p>Facultés et écoles universitaires Chercheurs Le milieu scolaire primaire et secondaire Le Ministère de l'éducation</p>
CONTEXTE ET ÉTAT DE LA SITUATION	<p>Le projet Réseau patrimoine Montréal :</p> <p>Son origine : Une proposition est ressortie des suites du Sommet de Montréal et considérée comme prioritaire, à l'effet de réaliser un «Réseau patrimoine Montréal» Elle est complémentaire de la proposition que la Ville endosse les principes et définitions internationaux en matière de patrimoine. Elle rejoint un vœu exprimé depuis longtemps par le milieu du patrimoine montréalais, dont témoignent notamment des initiatives comme «Patrimoine en marche 92» et «Le grand calendrier du patrimoine».</p>

Sa définition (provisoire):

Le Réseau patrimoine Montréal est un réseau vivant et dynamique d'information sur les divers aspects du patrimoine montréalais et notamment les lieux patrimoniaux. Il fait la promotion d'activités de diffusion en patrimoine. Dans ce but, il réunit et concerte, à partir d'une structure centrale (à définir) un grand nombre de ressources en culture patrimoniale en vue de rejoindre le plus vaste public possible. Il constitue une instance de coordination des actions de diffusion en patrimoine sur le territoire de la Ville.

Ses acteurs :

Ce sont ceux qui assurent actuellement la diffusion du patrimoine montréalais : les équipements municipaux (maisons de la culture, musées, bibliothèques, centres culturels) et privés, associatifs et institutionnels (sociétés d'histoire, musées, organisateurs d'événements thématiques, animateurs de lieux patrimoniaux et de centres d'interprétation, guides de visites patrimoniales, etc.). Le Réseau Patrimoine Montréal lui-même est un OSBL nouveau, à être formé par les acteurs en partenariat, et qui cherche à optimiser leurs actions de sensibilisation et de diffusion.

Ses objets :

Ce sont les éléments du patrimoine montréalais pouvant faire l'objet d'une découverte, d'une prise de connaissance par le public. Ce sont les édifices, les paysages, les œuvres d'art, les œuvres commémoratives, les sites archéologiques, les musées, les centres d'archives, les centres d'interprétation, les circuits thématiques, etc.

Ses moyens :

.Le balisage du territoire et l'identification de lieux et d'immeubles, la production et la gestion d'outils de promotion (imprimés, site web, service d'information, billetterie).

.L'opération d'un **bureau de coordination** qui produit et tient à jour les outils de promotion, maximise les échanges entre les partenaires et l'interconnectivité entre les éléments du réseau.

.Une table de concertation entre les partenaires qui

	<p>fait l'évaluation des résultats et la planification du développement progressif du réseau.</p> <p>État d'avancement du projet : En cours : .Un inventaire des ressources actives en patrimoine sur le territoire en vue de constituer un répertoire. À venir : .Un rencontre des intervenants en patrimoine en vue de recueillir leur apport sur les objectifs à prioriser, les plans d'action à mettre en œuvre, les besoins et les attentes du milieu. .Un étude sur le mode de gestion et la structure souhaitables pour le Réseau patrimoine Montréal. .Études patrimoniales des secteurs Boulevard St-Laurent et Canal de Lachine.</p>
ACQUIS	<p>La richesse, la diversité et la qualité de l'offre patrimoniale et des ressources spécialisées en présence, qu'elles relèvent des services corporatifs, des partenaires gouvernementaux , des milieux de l'éducation ou du secteur privé :</p> <p>Le milieu associatif : Sociétés d'histoire, sociétés de patrimoine, sociétés de patrimoine des communautés culturelles, associations pour visites guidées urbaines, diffuseurs du patrimoine d'expression, organismes de publication et d'archives, Fondations, regroupements professionnels et thématiques (75 000 personnes rejointes)</p> <p>Les musées : La Société des musées québécois compte 67 institutions muséales sur le territoire montréalais, dont les trente plus importantes sont regroupés au sein de la SDMM. (SDMM= 4,3 M visiteurs) (musées d'histoire= 700 000 visiteurs)</p> <p>Les bibliothèques municipales : Réseau de 57 succursales.</p> <p>Les salles de spectacles municipales : Réseau de 46 salles</p> <p>Les salles d'expositions municipales : Réseau de 28 salles d'exposition</p>

	<p>Les lieux de patrimoine : Immeubles, sites, arrondissements, ensembles, parcs à forte signification patrimoniale.</p>
<p>PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX</p>	<p>La nécessité de rendre accessible et intelligible le patrimoine montréalais :</p> <p>Le patrimoine sous toutes ses formes ne peut être valorisé, respecté et conservé que dans la mesure où il est présent à l'esprit de l'ensemble de la population. C'est donc le premier but du RPM, celui dont découlent les autres objectifs. Le RPM est d'abord un système mis en place pour mieux faire connaître et apprécier le patrimoine montréalais. L'atteinte de cet objectif nécessite une action concertée de tous les intervenants en patrimoine. Cette action doit porter sur l'ensemble des aspects du patrimoine montréalais.</p> <p>Le besoin de renforcer l'identité montréalaise, sa diversité et sa richesse, dans le contexte de la nouvelle Ville :</p> <p>L'histoire des différents arrondissements de Montréal forme un tout et le patrimoine qui en témoigne est présent partout sur le territoire de la nouvelle Ville. Pour qu'il y ait, de la part de la population, appropriation symbolique de l'histoire et du territoire de Montréal, les divers éléments de son patrimoine doivent être reliés entre eux, leurs rapports, leurs enchaînements historiques et leurs sens globaux doivent être rendus intelligibles</p> <p>Le besoin de doter Montréal d'une offre patrimoniale améliorée, à la fois richesse culturelle et attrait touristique :</p> <p>La richesse patrimoniale de l'ensemble du territoire montréalais doit devenir accessible, et non plus seulement celle présente dans le centre-ville.</p>

	<p>Le besoin de mieux coordonner et planifier les actions de tous les intervenants dans la mise en valeur du patrimoine montréalais :</p> <p>Les nombreuses associations vouées au patrimoine, sont fragiles, elles souffrent d'un sous financement chronique, elles font un appel important au bénévolat, on note l'absence de représentation collective forte leur permettant de faire reconnaître leurs besoins et leur mission. Il y a donc un besoin de créer des synergies entre ces acteurs pour assurer viabilité et qualité en matière de diffusion du patrimoine.</p> <p>La concentration des institutions muséales dans le centre-ville, bien que fort compréhensible, crée néanmoins un certain déséquilibre qu'il faut compenser par l'établissement d'un réseau.</p>
<p>PISTES DE SOLUTION</p>	<p>Le Réseau Patrimoine Montréal :</p> <p>Intégrer le projet Réseau Patrimoine Montréal dans la Politique du patrimoine de Montréal et en faire un objectif prioritaire.</p> <p>Mettre en place un chantier permanent du Réseau patrimoine Montréal dont la réalisation devra se poursuivre dans les années à venir.</p> <p>Poursuivre la réflexion engagée sur sa définition, sa structure et son mode de fonctionnement, en concertation avec les partenaires gouvernementaux et privés</p> <p>Renforcer la collaboration et les actions de complémentarité entre les musées et le milieu associatif, notamment au sein du Réseau patrimoine Montréal.</p>

Service du développement culturel
 Direction des activités culturelles
 Document produit par la Division équipements, patrimoine et art public

LES MESURES DE SOUTIEN AU MILIEU ASSOCIATIF

OBJET	<p>La Ville, par l'entremise de diverses structures administratives, mène des actions directes et indirectes de soutien à l'égard de l'action du milieu associatif en diffusion du patrimoine montréalais.</p> <p>La consolidation et le développement de ces mesures sont un enjeu important de la politique du patrimoine de Montréal</p>
ACTEURS DIRECTS	<p>Le Service du développement culturel – programmes de soutien</p> <p>Le Service du développement économique et du développement urbain – Opération patrimoine architectural</p> <p>La Direction des sports et loisirs : soutien technique aux activités de la Société du patrimoine d'expression</p> <p>Arrondissement Ville-Marie : Bureau des événements pour toute l'île de Montréal.</p> <p>Les arrondissements : lieux de diffusion municipaux et bibliothèques, loisirs socio-culturels au niveau local</p> <p>La Société de développement de Montréal : une somme d'environ 100 000\$ est distribuée en Soutien à l=animation, à des musées et autres organismes du Vieux-Montréal.</p>
ACTEURS INDIRECTS	<p>Le ministère de la Culture et des Communications du Québec – Entente MCCQ/Ville</p> <p>Fonds de soutien aux entreprises d'économie sociale</p> <p>Programme d'aide à l'intégration à l'emploi (PAIE)</p> <p>Ressources humaines Canada</p>

	<p>CALQ Conseil des arts de Montréal Fondations</p>
<p>CONTEXTE ET ÉTAT DE LA SITUATION</p>	<p>Le Service du développement culturel gère des programmes de soutien aux organismes culturels qui s'adressent aux diffuseurs du patrimoine montréalais :</p> <p>.Promotion des organismes en matière de patrimoine : depuis 1996, a eu la même enveloppe budgétaire de 122 000 \$. Elle a été augmentée en 2003 à 152 000 \$ à la faveur accessible à l'ensemble du territoire de la nouvelle Ville, ce qui signifie une quinzaine d'organismes additionnels. Il est le seul programme offrant une aide à la réalisation de produits d'animation et de diffusion du patrimoine montréalais. L'enveloppe provient de l'Entente MCCQ/Ville sur le développement culturel.</p> <p>.Autres programmes de soutien :</p> <p>.Soutien à la mise en marché des entreprises culturelles;</p> <p>.Soutien à l'interculturalisme (échanges culturels entre communautés);</p> <p>.Soutien aux festivals et événements (soutien aux événements des communautés culturelles).</p> <p>Ces autres programmes ne soutiennent pas spécifiquement les projets de diffusion du patrimoine montréalais.</p> <p>L'arrondissement Ville-Marie : Bureau des événements - Soutien à de nombreux événements relevant du domaine d'expression des communautés culturelles, sur le domaine public</p> <p>Les arrondissements : Accueil dans les locaux de la Ville de 300 activités culturelles du patrimoine d'expression des communautés culturelles.</p>
<p>ACQUIS</p>	<p>Le rôle croissant du milieu associatif : Des groupes locaux assument un rôle croissant</p>

sur les plans de la sensibilisation des publics et de la mise en valeur du patrimoine. Leur expertise est de plus en plus reconnue. Leurs actions sont souvent le déclencheur des actions des pouvoirs publics pour commémorer, documenter et conserver le patrimoine.

(Une centaine d'organismes. 75 000 personnes rejointes, excluant les musées et le loisir culturel en patrimoine d'expression)

Leur répartition sur le territoire :

Ces groupes locaux sont généralement beaucoup mieux répartis sur le territoire de la Ville que les musées. Implantés dans les quartiers, ils agissent au niveau local. Bien que l'on constate une plus forte concentration dans l'ancienne Ville de Montréal, peu d'arrondissements montréalais ne possèdent pas au moins une société d'histoire ou un groupe d'action en patrimoine.

Leur complémentarité avec le rôle des musées :

Par les expositions thématiques et historiques qu'ils réalisent, leurs circuits de visites guidées et autres activités d'animation (qui peuvent aller du concert d'orgue dans une église , à la diffusion sur le web d'archives sonores de la radio communautaire, à la diffusion de conférences données par des chercheurs universitaires sur les ondes de Radio Ville-Marie, à la commémoration de la riche histoire du Monument National) les organismes diffuseurs du patrimoine montréalais contribuent à faire de Montréal, de ses quartiers et de ses monuments, une extension et un complément du réseau des musées d'histoire. Ils donnent très souvent une signification historique et culturelle supplémentaire à la trame urbaine , au-delà des seules caractéristiques architecturales de son bâti.

La qualité des expertises développées :

La formation qu'ils se donnent, l'expérience qu'ils acquièrent, la mise à contribution fréquente de ressources universitaires spécialisées à l'appui de leur action, font en

	<p>sorte que les groupes associatifs diffuseurs du patrimoine atteignent souvent un niveau de professionnalisme respectable et même enviable dans certains cas.</p>
<p>PROBLÉMATIQUE ET ENJEUX</p>	<p>Les communautés culturelles montréalaises ont un grand besoin d'un soutien accru et d'un meilleur accès à des lieux de diffusion de leur patrimoine d'expression. La capacité des arrondissements d'accueillir leurs activités est actuellement insuffisante.</p> <p>Il existe une séparation étanche entre la diffusion dite «professionnelle» dans les Maisons de la culture et la diffusion «amateur» qui se fait dans les centres de loisirs.</p> <p>Les ressources financières allouées au soutien à la diffusion en patrimoine sont insuffisantes en regard des besoins et des caractéristiques du milieu. Les programmes de soutien répondant aux besoins des organismes associatifs sont rares, peu dotés et ne visent que le soutien au projet de diffusion, alors que les organismes ont toutes sortes d'autres besoins liés à leurs activités et leur survie, notamment le besoin de soutien au fonctionnement.</p> <p>La structure municipale décentralisée donne aux arrondissements le mandat de gérer l'accessibilité culturelle au niveau local en général. L'harmonisation de l'action des services corporatifs gestionnaires de programmes et celle des arrondissements, sans être un défi insurmontable, demande une attention et des mesures particulières pour se réaliser pleinement.</p> <p>Les caractéristiques des organismes associatifs sont mal connues, il n'existe pas d'étude approfondie de leur fonctionnement, de leurs besoins et de leurs impacts.</p> <p>Pour les sociétés impliquées en patrimoine (autres que celui d'expression) il n'y a pas de structures collectives de représentation et de</p>

	<p>mise sur pied de services collectifs en promotion, formation, diffusion, etc...</p>
<p>PISTES DE SOLUTION</p>	<p>-Mandat et balises plus clairs aux maisons de la culture et lieux de diffusion municipaux, et place plus importante dans leur programmation aux produits de diffusion du patrimoine montréalais :</p> <p>Circulation d'expositions en patrimoine réalisées par le milieu associatif.</p> <p>-(Recommandation du Comité sur l'harmonisation des programmes entre le Conseil de arts de Montréal, le Service du développement culturel et les arrondissements) :</p> <p>Valorisation des interventions de la Ville en matière de loisirs culturels Les études démontrent que la pratique culturelle amateur est un levier important de développement des publics. Ceci est vrai aussi en matière de patrimoine. L'importante activité en patrimoine d'expression à Montréal, est donc un atout pour la culture patrimoniale montréalaise.</p> <p>(Extrait de «Commentaires sur la place du patrimoine d'expression dans le document «Cadre, principes directeurs et énoncé de politique culturelle» , un mémoire de la Direction de sports et loisirs.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> .rendre accessibles les infrastructures nécessaires .faire la promotion du patrimoine d'expression comme activité de loisir culturel .soutenir les événements de pratique artistique amateur en patrimoine d'expression .inclure les organismes métropolitains en patrimoine d'expression dans le programme de reconnaissance et de soutien aux organismes partenaires en loisir culturel

-Mise à jour des enveloppes du Programme de soutien aux organismes en patrimoine volet II

L'enveloppe budgétaire du Volet II (POMP), de 122 000\$ depuis 1996, ayant été majorée en 2003 grâce au contrat de Ville, elle devrait être maintenue au moins à hauteur de 150 000\$ et indexée régulièrement.

Cette solution tient compte de l'hypothèse qu'une somme au moins équivalente soit consacrée initialement à de nouveaux volets répondant à d'autres besoins de ces organismes, et que cette somme soit indexée régulièrement.

-Diversification des types de programmes :

Une réflexion doit être amorcée immédiatement , en collaboration avec le partenaire majeur qu'est le ministère de la Culture et des Communications du Québec, sur l'amélioration de ce programme. On doit envisager l'introduction de nouvelles catégories de projets qui permettent au milieu associatif de mieux développer son action de diffusion, notamment :

.ajouter un volet consacré aux actions collectives de promotion de l'offre patrimoniale (Grand calendrier du patrimoine, site web, activités de promotion touristique, etc...)

.offrir un soutien au fonctionnement aux organismes répondant à certains critères d'excellence, ou jouant un rôle important dans la diversité de l'offre patrimoniale.

.offrir un soutien aux activités de collaboration entre les musées et les organismes associatifs en patrimoine.

	<p>Mesures de concertation et partenariat avec les arrondissements, responsables de l'accessibilité au niveau local :</p> <ul style="list-style-type: none">.participation de représentants des arrondissements à la gestion des programmes de soutien au milieu.examen de la situation des arrondissements dépourvus de ressources humaines en patrimoine.développement des échanges culturels en patrimoine entre arrondissements <p>Une meilleure connaissance du milieu par des études appropriées:</p> <ul style="list-style-type: none">.Une étude des caractéristiques des organismes qui composent le milieu associatif : leurs sources de financement, leurs budgets d'opération, leurs ressources humaines, leurs besoins en formation, leurs activités de diffusion, leur public, leurs problèmes de développement..La mise à jour de ces données..Cette étude pourrait être menée conjointement par la Ville, le MCCQ, le ministère des Affaires municipales.
--	---